

**L'EDUCATION ET LE  
CONTEXTE SOCIO-CULTUREL  
ET INSTITUTIONNEL  
ALGERIEN:  
CAS DE L'E.P.S. DANS  
L'ENSEIGNEMENT  
SECONDAIRE**

**Dr BENAKI Mohamed Akli**

Maitre de conference  
Directeur de l'I.E.P.S



# **L'EDUCATION ET LE CONTEXTE SOCIO-CULTUREL ET INSTITUTIONNEL ALGERIEN: CAS DE L'E.P.S. DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

---

**Dr BENAKI Mohamed Akli**

Maître de conférence

Directeur de l'I.E.P.S

## **INTRODUCTION**

Certainement, l'acte éducatif relate l'ensemble des actions et des processus, par lesquels une société donnée (par l'intermédiaire d'un ou plusieurs spécialistes) amène les jeunes à participer à la culture et aux activités du groupe, et à s'intégrer dans leur milieu de vie. C'est en fonction des diverses idéologies de la société, que l'éducation pourra évidemment porter principalement sur l'un ou l'autre aspect de la vie, et adopter une forme ou un style particulier, que les processus d'enseignements désignent d'une façon générale (à travers les techniques et les institutions, par lesquelles les connaissances théoriques et pratiques indispensables au fonctionnement ordonné, d'une société particulière). Dans le sens où, l'enseignement soit le dépositaire et le dispensateur du minimum vital d'une tradition. Ainsi, il devient inséparable du type de culture dans lequel il est appelé à jouer ce double rôle(1).

A cet effet, la procédure pédagogique suppose néanmoins, l'ensemble des techniques visant à la réalisation du projet éducatif, inhérent à toute philosophie et à toute politique. Toutefois, il s'agit d'une pédagogie qui se présente aussi bien, à la fois comme une philosophie, une science, un art ou une technique de l'éducation, notamment du point de vue de l'enseignement (proprement dit); d'où elle rassemble toute une série de moyens techniques essentiellement fondés sur la psychométrie(2).

A ce propos, on doit souligner que la recherche pédagogique ne traite pas seulement tout ce qui émane de l'enseignement, mais elle s'intéresse également à tout ce qui touche à l'éducation. Ceci, par rapport à la science, dont l'objet est en

particulier l'étude des doctrines et des techniques, sur lesquelles se fonde l'action des éducateurs. Dans cet ordre d'idées, il résulte que chaque société possède un projet pédagogique précis, concernant l'éducation de ses membres, dont la finalité suprême est surtout d'arriver à faire refléter son idéologie, voire sa représentation de l'homme, du citoyen, ou tout simplement celle de l'enfant et de l'adolescent. Naguère le but de l'éducation était de rendre l'individu conforme à un certain idéal social. Par lesquelles, l'homme bien éduqué connaissait les us et coutumes de son groupe (sa couche sociale), en avait assimilé la culture et respectait ses traditions; d'où la fonction de l'éducation était d'assumer la sérénité d'une certaine culture et d'éviter toute rupture entre les générations. Tandis que, l'éducation nouvelle considère que l'élève n'est qu'un individu possédant sa propre mentalité; d'où son développement "Biopsychosocial" est régi par des lois spécifiques. Car, durant la période féconde, ou l'être humain fait son apprentissage et son éducation, il assimile les structures culturelles complexes du groupe, auquel il appartient (recrées et inovées)(3). Par conséquent, la société qui préexiste aux individus et à leur survit regroupe les énergies, pour réaliser dans les meilleures conditions le projet implicite de chacun, qui est d'y vivre en sécurité et d'y trouver la satisfaction de ses besoins fondamentaux.

## **1. Education et culture.**

Il s'agit donc, d'une coordination des efforts individuels, des règles et des lois, qui ordonnent les relations entre les personnes, en leur assignant des fonctions, des rôles et des statuts. En l'occurrence, la vie sociale engendre chez l'homme des formes juridiques, des institutions et d'une façon plus générale, la culture tout entière(4). Car, si l'homme est considéré comme un animal social, cela signifie qu'il a besoin de son groupe pour vivre et de se développer, par l'intermédiaire des processus d'enseignement et d'éducation, par lesquels l'individu assimile les modes de pensée, les valeurs et les comportements caractéristiques de la société(5).

Néanmoins, la société ne peut vivre que s'il existe entre ses membres une suffisante homogénéité. A ce titre, le rôle de l'éducateur sera de perpétuer et de renforcer cette homogénéité, tout en la fixant dans l'âme. D'où, la personnalité de l'élève, les similitudes essentielles, qui réclame la vie collective. D'ailleurs, et comme l'a souligné dans ses écrits, le philosophe, sociologue et moraliste français, Durkheim, (E.), (1859-1917) chaque société engendre un système d'éducation, dont les fonctions sont en particulier la socialisation et la perpétuation des valeurs de la collectivité. (En tenant compte, que les qualités physiques, morales ou intellectuelles développées par le biais de l'éducation, varient selon la matrice de la société, et changent lorsque celle-ci change... !).

L'Etat, comme la société est une entité abstraite, dont le rôle est simplement de dégager les principes essentiels de la civilisation et de les faire enseigner dans les écoles(6). C'est pourquoi, la crise du système pédagogique implique par effet réciproque la crise du système social, surtout, quand il y a absence d'organisation ou désordre dans la société, voire plutôt une anomie. (Terme repris par Durkheim, (E.) pour désigner l'état de la société, dans lequel les règles morales et juridiques sont affaiblies et incohérentes, voire contradictoire, dans le sens, où les individus ne savent plus quel comportement adopter)(7). Or, à l'extrême, elle implique la négation de toute solidarité, dans des situations où les personnes ne peuvent ni entrer en interaction, ni se constituer à travers le "Nous" inhérent à toute vie sociale.

Sur cette optique, le sociologue américain, Parsons (T.), (1902-1979), montre dans ses divers ouvrages (1951), (1955), (1959), (1963), (1966); comment toute action sociale, tant individuelle que collective est réglée par des significations, qui lui sont extérieures (conventions, lois, valeurs, symboles)(8). Ceci, est particulièrement net lorsqu'on étudie l'aspect interpersonnel des comportements humains. Sous entendu, que le progrès technique et les guerres avec leur mouvement de population, sont parmi les causes essentielles de l'anomie et de l'acculturation. (dans le sens désignant en général l'ensemble des phénomènes causés par l'interprétation des cultures); ainsi que, les processus par lesquels se produit une véritable osmose des traits culturels propres à deux groupes ethniques, amenés à vivre ensemble de façon continue et durable.

### **1.1. Développement culturel:**

Tout changement ou toute modification d'une culture au contact d'une autre pourrait entraîner à la fois une perte (déculturation) ou une acquisition (transculturation), voire une réorganisation des éléments sociaux préexistants pouvant aboutir à une synthèse vivante et originale, correspondant à une véritable création culturelle(9). Or, l'acculturation était souvent et trop simplement conçue comme un emprunt à sens unique, plus précisément comme un emprunt d'une société "archaïque" à une société "civilisée"; notamment, au niveau des modes de vie(10).

Cependant, elle ne peut être effective que si elle est intégrée à la culture, en tant que changement et non pas en tant que simple emprunt. Par ailleurs, il semble que les individus qui rejettent leur genre de vie et les comportements de leurs pairs, ainsi que les valeurs de leur propre groupe d'appartenance, afin d'adopter ceux d'autres groupes (en tant que référence) sont appelés "originaux" ou "anticonformistes" et "comportements stéréotypes".

Mais, si cet anticonformisme est plus ou moins accentué, il apparaît un état d'anomie, (Durkheim, (E.), Merlon, (R.K.), de déviance, de délinquance et d'aliénation. Toutefois, ce phénomène est surtout sensible chez les adolescents qui marquent leurs préférences pour des modèles différents, de ceux que propose leur milieu d'origine. Ce dernier exprime la culture subjective (expression employée par Charles, E. Osgood (1975), pour désigner l'ensemble des valeurs, des sentiments, et en général des significations attribuées aux êtres et aux choses, par les membres d'une communauté humaine déterminée)(11).

A cet effet, l'Anthropologie a définie des modèles socioculturels composés d'un ensemble de traits, caractérisant globalement les membres d'une société et qui constituent la personnalité de base, telle qu'elle est définie par l'ethnologue et l'anthropologue américain, Linton, Ralph, (1893-1953), ainsi que le psychiatre, psychanalyste et étymologue, américain, Kardiner, (A.) (1891)(12). En d'autres termes, cet ensemble de structures de valeurs et de conduites transmises par l'éducation constitue le fondement principal d'une société et lui assure sa cohésion.

## **1.2. Socialisation de l'individu et personnalité culturelle:**

En dépit, de cette perspective, il apparaît que sur le plan psychanalytique l'enseignement de Freud (S.) (1856-1939) a montré que la personnalité culturelle était un résultat de la socialisation. Ceci dit, la base d'un héritage biologique de l'individu ne devient un "Moi" qu'à partir de l'intériorisation des normes de la vie sociale, à laquelle il est conduit à participer (dans le cadre familial, scolaire et enfin institutionnel). A cet égard, la personnalité de base ne saurait être réduite qu'aux aspects et aux fondements culturels de la singularité individuelle. Car tous les membres d'une société ont en commun certains traits socio-historiques, qui méritent d'être évoqués au sujet de leur personnalité culturelles.

Il s'agit donc, du phénomène correspondant à "l'identité collective" relatant les processus d'identification de l'individu à la collectivité, qui est la sienne (structuration de la personnalité, en commençant par l'imitation inconsciente, se poursuivant par l'assimilation-intériorisation du modèle). En outre, toute étude de la personnalité culturelle aboutit à l'énumération de certains caractères psychosociaux pouvant constituer un modèle, dont les individus du groupe sont plus ou moins proches ou lointains.

Mais sur le plan épistémologique les modèles peuvent être rangés parmi les types sociaux, que "Max. Weber"; (1864-1920) a bien précisé la signification, en les qualifiant de "types idéaux"(13). Ce concept typologique, par lequel on

rassemble et on accentue les traits les plus importants d'une action sociale (particulièrement, la tendance des groupes à se grouper). C'est-à-dire, que Weber, (M.) retient les intérêts matériels, les affinités et l'influence de l'autorité, pour aboutir à une analyse de leur imbrication dans la réalité sociale.

Quant, au psychologue américain Lewin (K.) (1890-1947), ses théories le conduisent à passer des problèmes de psychologie individuelle à l'étude des groupes sociaux et du milieu social dans lequel il se situe. Car, il considère que le groupe est de façon analogue à l'individu, un "tout" situé dans un environnement, dont l'ensemble constitue un "champ social" homologue du champ "psychologique". Toutefois, Lewin (K.) qui faisait partie du groupe gestaltiste (théorie) ou psychologie de la forme inaugure par ses recherches les différents types d'autorités (autoritaire, démocrate, anarchiste), et le courant psychosociologique en pédagogie(14).

Dans cette perspective, le sociologue français "Bourdieu (P.) (1930), a essayé de la définir à la lumière d'une sociologie de l'éducation plus dialectique, par rapport à la relation existante entre le système social et la synthèse d'enseignement. Ainsi, la sociologie de l'éducation se présente comme une science des relations entre la reproduction culturelle et la reproduction sociale, dont, le but est d'établir la contribution que le système d'enseignement apporte à la reproduction de la structure des rapports de force et des rapports symboliques, entre les classes; Or, en contribuant à la reproduction de la structure de la distribution du capital culturel entre ces classes. Bourdieu (P.) a montré comment les classes dominantes définissent les biens culturels qui méritent d'être recherchés et possédés; et en s'appropriant les moyens de production de ces biens, afin d'accentuer au besoin leur position de classe dominante(15).

### **1.3. Rôle socio-culturel de l'école:**

Tout enseignement est sous-tenu par un système de valeur ou de culture, que l'école est chargée de transmettre, en faisant participer l'enfant, puis le jeune adulte à la vie de la collectivité, ainsi qu'au maintien des traditions et à la perpétuation d'un certain type de société. L'école en tant qu'institution est le reflet de celle-ci, elle a pour mission fondamentale de veiller à ce que les élèves acquièrent une flexibilité dans la pensée, sans laquelle il est difficile, voire impossible de s'adapter aux changements qui peuvent surgir dans la vie; dans le sens qui permet évidemment, à l'école de jouer réellement et complètement son rôle, qui n'est pas seulement de socialiser la jeune génération, comme l'a souligné "Emile Durkheim"; mais à l'humaniser, en l'intégrant dans l'histoire de l'humanité(16).

A ce propos, "Filloux, (J.G.)" a dévoilé récemment comment Durkheim (E.), envisage-t-il y remédier par l'ouverture de l'école sur l'extérieur et la constitution d'une communauté dans le groupe. Sous-jacent que les sociologues actuels s'orientent surtout vers l'analyse du fonctionnement institutionnel de l'éducation (en tenant compte, des finalités explicites et implicites). En d'autres termes, ces sociologues recherchent les fonctions du système scolaire, en examinant le fonctionnement de sa "logique interne". A cet effet, les courants marxistes replacent les rapports sociaux introduits par l'école dans l'ensemble des rapports existant au sein d'une société.

Tandis que, Althausser, (L.) considère que le système scolaire est un des appareils idéologiques de l'Etat, ayant pour mission d'assurer avec efficacité la reproduction des rapports de production, par l'existence des niveaux de qualification, correspondant à la division du travail, et par la pratique de l'assujettissement à l'idéologie dominante, pendant que, le courant de la sociologie européenne (ayant pour chef de file: Bourdieu, (P.) et Passeron (J.C.) trouve que le système éducatif est calqué sur la société hiérarchisée; mais, comme il est élaboré par une classe privilégiée, il remplit sa fonction sociale de légitimation de la culture dominante(18).

L'éducation comme reflet du milieu socioculturel représente le moyen qui permet de modeler le développement de la personnalité de l'individu, en fonction du choix culturel, qu se fait toute société. Ainsi, dans toute société chaque individu doit apprendre, en ce développant, à se conformer plus au moins à un ensemble de normes culturelles (Sous- jacent, que la conception du "bien" et du "mal" commence très tôt chez le jeune, parce qu'il voit chez l'adulte qui l'entoure et dont il juge "acceptable" ou "incapable").

Cependant, s' il y a désaccord sur les finalités pédagogiques, par rapport au milieu social et culturel; les enfants et les adolescents risquent de connaître de graves angoisses, au cours de leur croissance, surtout si la société d'appartenance leur présente des problèmes sans solutions ou si elle les place dans des situations pour lesquelles il n'existe pas de comportement reconnu; c'est comme pour leur faire affronter des crises morales, qui laissent les adultes eux-mêmes perplexes, inquiets et hésitants. Cette atmosphère sociale qui est à l'origine de la plupart des troubles affectifs, causés par des conditions anxiogènes ou par des conflits intrapsychiques, dépassant les capacités normales d'adaptabilité du système nerveux; elle peut constituer une menace très grave pour la santé mentale de l'enfant et de l'adolescent(19).

Si en revanche, on admet que l'on doit présenter à l'élève au cours de son éducation des croyances et des doutes, de nature diverse et à des degrés divers, afin de l'aider (à travers la libre confrontation des idées divergentes) à réfléchir et

à faire un choix sans risque d'endoctrinement ou de déviance. Ceci, engagera certainement l'aspect positif et vital de l'école, en tant que milieu ambiant (par l'intermédiaire d'un système éducatif, dont le rendement est particulièrement fondé sur la relation éducative, en tant que phénomène d'échange, de dialogue, d'influence réciproque et d'interactions entre enseignant - enseignés)(\*)

## **2 - L'acte éducatif et la dimension institutionnelle:**

Il semble en effet, que le système éducatif (tant pas ses processus que par ses procédés pédagogiques) dépend dans une large mesure du dispositif général, mis en place par les responsables de l'enseignement, voire même de l'orientation idéologique (d'une manière, implicite ou explicite), leur permettant la réflexion et l'inspiration. Or, le dispositif comme l'idéologie sont largement tributaires des modèles, par lesquels la culture donnée appréhende les rapports entre l'homme et la société(20). Car, du point de vue anthropologique, l'institutionnel représente l'ensemble des éléments socioculturels, structurés selon des formes et des règles propres, pour réaliser dans la continuité un ou plusieurs objectifs déterminés. Donc, la structure institutionnelle (ainsi définie) l'intègre dans un cadre socioculturel plus général, à l'intérieur duquel il est possible de l'isoler jusqu'à un certain point. Cette notion, qui prend des acceptions assez variables (par rapport aux écoles et aux auteurs) a surtout été privilégiée par les théories fonctionnalistes, qui se sont développées en Angleterre vers (1952), sous l'influence de Durkheim, (E.) et par réaction, aux perspectives historico-culturelles jugées décevantes(21). De surcroît, le système institutionnel n'est pas un simple reflet de l'histoire socioculturelle, compte tenu que c'est un système dialectique, se composant à la fois d'éléments unificateurs, porteurs d'une référence à l'ordre, et d'éléments de pluralité porteurs d'une référence au mouvement.

Ceci, reste cependant, dépendant de la doctrine sociologique actionnaliste, dont les concepts sont encore en pleine évolution(22). Mais, il convient de noter, que l'institutionnel dans le milieu scolaire ou pédagogique désigne dans le sens le plus large du terme, l'ensemble des établissements d'enseignements, d'un pays ou d'une région relevant d'un même pouvoir politique, dont la finalité principale est de soumettre les élèves aux normes sociales. Dans cet ordre d'idées, l'analyse institutionnelle(\*) cherche à en dégager la dimension cachée "dite institutionnelle, que "Georges. Lapassade,"(1963), propose d'appeler "analyse institutionnelle", la démarche visant à mettre à jour dans les groupes ce niveau caché de leur vie et de leur fonctionnement et qui trouve ses fondements théoriques dans la distinction et l'imbrication, en profondeur des paliers du système social: le groupe, l'organisation et l'institution"(23).

Mais, il s'agit aussi dans l'analyse institutionnelle où l'instituant renvoi à la capacité toujours propre à un groupe déterminé, de mettre en question l'institué. C'est à dire, de transformer à la fois le rapport social et les contenus culturels, que celui-ci cherche à stabiliser, puisque l'institué est à la fois l'ensemble des évidences culturelles, propres à un groupe déterminé et des rapports sociaux, à travers lesquels ces évidences s'imposent(24).

De ce fait, la notion d'institution reflète tout ce qui est réalisé par la société (par opposition à ce qui est naturel). Par conséquent, chaque institution se caractérise (selon la description, donnée par Malinowski, (B.K.), par une "charte" (des principes), un "persoonnel" (un groupe de personne à qui s'applique cette charte) et un "matériel" (une destination propre, de l'action des personnes). Autrement dit, toute "association" constitue une institution. Mais, cette dernière, soit elle théorique ou vécue...! il reste la notion fondamentale qui régit la vie d'une société ou d'un groupe(5).

Donc, les diverses caractéristiques de la société globale ont des incidences évidentes, sur l'institution éducative, qui à son tour constitue une sorte de micro-société, particulièrement par ses procédures d'enseignements, ses procédés pédagogiques et ses problèmes, d'où ses difficultés dont l'influence ne manque pas de s'exercer sur les élèves en premier lieu, puis sur la société en second lieu (par effet d'influence réciproque).

## **2.1 - Les tendances de l'institution éducative actuelle:**

D'emblée, on doit noter, que l'institution éducative actuelle donne toujours la priorité aux acquisitions techniques et à la formation scientifique, ce qui se fait généralement au détriment des disciplines portant sur la connaissance de l'homme et de la société (dans un sens anthropologique et humaniste). D'ailleurs, ceci peut être expliqué en général, par l'absence de l'esprit démocratique dans le milieu scolaire et le peu de matières scolaires qui ont un rapport étroit avec le vécu des élèves. Ceci, engendre évidemment un certain clivage, entre les activités scolaires et les activités extra-scolaires.

Toutefois, les méthodes d'enseignements utilisées à l'école sont en principe fondé sur le rendement (l'idéal étant, que plus d'élèves apprennent le plus de choix, dans le moins de temps possible avec beaucoup de satisfaction). Dès lors, l'école ne forme pas dans la règle des adultes, responsables, participants et solidaires, tout en restant autonome; mais, au contraire elle développe chez les élèves l'aptitude à ne pas vivre l'instant, mais le passé ou le futur, comme elle les habitue à ne pas être entièrement dans de ce qu'ils font, mais à n'y donner qu'une part d'eux mêmes (en d'autres termes, il ne s'investissent pas totalement).

Néanmoins, l'institution scolaire reste enfin une structure exécutive et pyramidale, dans laquelle l'organisation ou la gestion se fait sans concertation ou consultation des principaux intéressés, à savoir les élèves. A ce propos, il y a lieu d'affirmer, selon Passeron (J.C.) que le rapport pédagogique actuel est à la fois peu efficace dans la transmission des informations (comme dans la formation) et peu démocratique(\*).

Ce qui veut dire, implicitement, qu'il est autoritaire et unilatéral, notamment quand il montre comment toute évolution du rapport pédagogique suppose une prise de conscience rationnelle des modifications fondamentales à apporter. Donc, il ne s'agit pas d'évaluer le degré de rationalité de la situation, de l'intervention pédagogique, mais de voir surtout, le système dans son ensemble, qui est à considérer. Car, comme l'a déjà souligné René. Lourau, (1971), la fonction "bureaucratique" de l'enseignant apparaît par ses actions de conservation, de diffusion, de contrôle et de sanction du savoir. L'enseignant dit-il a acquis une autorité par le savoir (reflet idéologique de la société dominante) et il incarne la contrainte de l'Etat et de son pouvoir(26).

Ainsi, elle est mise en évidence la notion de pouvoir, ainsi que, la séparation qui s'établit entre l'enseignant et l'enseigné, par la distance au savoir. Ceci dit, l'enseignant garde son privilège en conservant une partie de l'information, en n'accordant qu'une fraction, voire même en conditionnant l'enseigné à accepter de ne pas savoir. Il résulte, que l'utilité des études institutionnelles pour l'enseignant signifie la position-clé (dans le sens politique), que l'école a dans la société. Puisque, l'école est toujours utilisée comme moyen en vue d'une fin qui la dépasse. Pour celà, l'enseignant risque d'éprouver un profond désarroi, en se sentant le véhicule d'une idéologie, alors qu'il se croyait neutre. A cet effet, l'enseignant doit voir lucidement sa place dans le réseau institutionnel et de déceler les transpositions d'un modèle dans les rapports entre les élèves et lui-même.

Dans cette perspective, on doit en outre noter, que la crise des systèmes éducatifs se rattache à la crise générale de la société, et d'une façon tenace à la politique(\*). Autrement dit, tout projet pédagogique ne peut naître que d'un projet de société. D'où, il ne peut y avoir de changement réel de l'école et des systèmes de formation, sans qu'un projet de société nouveau, vienne lui donner son sens, comme il n'est possible de concevoir un changement social profond, sans se donner les moyens d'une éducation appropriée à la promouvoir(27).

Néanmoins, ce qu'il y a de plus catastrophique dans l'école actuelle, c'est qu'elle contribue continuellement à créer la dépendance chez les individus, pour mieux entretenir le système social. De ce fait, l'école échoue même par rapport aux buts qu'elle se propose (plus précisément les buts professionnels et sociaux).

En revanche, elle peut devenir en même temps la meilleure des choses, si toutefois certaines forces existantes en elle-même finissent par prendre le dessus et lui permettent d'acquérir cette autonomie, qui lui est indispensable. C'est seulement de cette manière qu'elle peut vraiment offrir l'occasion aux individus de se développer et de devenir eux-mêmes, voire des êtres autonomes.

En dépit, de ce que peut impliquer la pédagogie institutionnelle, cette dernière demeure une simple activité guidée avant tout par le terme "institution", qui doit être compris à la fois dans un sens restreint (niveau école) et dans un sens large (niveau politique). Car, pour cela, elle se réclame du mouvement "institutionnaliste"; (issu d'une réflexion sur les rapports de l'homme et de son environnement social). A ce titre la sociologie et la psychothérapie institutionnelle se fondent sur les observations, selon lesquelles le milieu institutionnel dans lequel vit l'homme elle contribue à faire de lui ce qu'il devient bien d'avantage, et ce que peut lui offrir l'hérédité(28). C'est à dire, que l'individu ne saurait être examiné isolément, par aucune science..!?

## **2.2 - La pédagogie institutionnelle d'un point de vue relationnel:**

En effet, la pédagogie institutionnelle actuelle se réclame d'une institution éducative, dans laquelle l'information soit libre et les communications soient possibles à tous les niveaux; d'où, l'institution doit permettre aux élèves de travailler dans le sens qui leur convient le mieux. Sous-jacent, que l'administration doit être privée de son rôle de bureaucratie souveraine, pour qu'elle devienne une organisation de relations sociales et pour qu'elle puisse coordonner l'effort de tous ceux qui participent à l'éducation: parents, élèves et enseignants(29). Afin, que les relations entre les personnes et les services ne soient pas tendues ou agressives; dans le sens, permettant la réduction des tensions internes d'une institution, pour en faire un instrument pédagogique ou thérapeutique, représentant une tâche extrêmement difficile, nécessitant la participation de tous ses membres: les cadres administratifs, le corps des enseignants et même les élèves.

Ceci-dit, il est question de chercher à surmonter les obstacles, qui jalonnent le chemin de la communication, par le dialogue, voire qu'on doit s'efforcer à éclairer les relations interpersonnelles, de telle sorte que l'on finisse par accepter autrui (différent de soi ou imparfait). Donc, de telles situations pédagogiques, notamment celles qui touchent au rapport éducateur-éduqués, et son dirigées par des pédagogues prudents et expérimentés finissent généralement par transformer le climat de l'institution, à travers les attitudes autoritaires, agressives et inhibitrices; qui sont progressivement abandonnées au profit des conduites qui semblent, tolérantes, démocratiques, coopératives et épanouissantes, dans la

relation inter-humaine. Ainsi crée, le sujet apprend à modifier ses attitudes à l'égard de lui-même et du monde extérieur, d'où à mieux l'ajuster à la réalité(30).

Néanmoins, les promoteurs(\*) de la pédagogie institutionnelle se considèrent comme révolutionnaires. Car, ils sont conscients du fait que l'institution sociale ne peut changer en profondeur, sans qu'une transformation fondamentale de la société ne se réalise! De ce fait, ils se donnent pour objet cette transformation, qui veut dire, évidemment, que l'institution s'actualise, notamment par la présence de ces principaux acteurs: l'enseignant et l'enseigné, surtout à travers l'ensemble des phénomènes d'échanges. L'institution éducative, en tant que structure ayant son organisation et son mode de fonctionnement dans la relation éducative, celle-ci peut être envisagée comme l'un des éléments de cet ensemble, dont la cohérence peut être dégagée grâce à une analyse adéquate.

A ce propos, l'éducation démocratique préconisée par les tenants de la pédagogie institutionnelle, désigne un style de commandement opposé à la fois, à l'autoritarisme et au laisser-aller, impliquant la participation de tous les membres du groupe considéré aux décisions qui les concernent (dans le sens où l'enseignant démocratique ne peut en aucun cas être directif sur les contenus ou sur les procédures d'enseignements), puisque les membres du groupe sont libres et responsables à la fois. Ainsi, il s'avère que l'institution éducative actuelle est loin d'être démocratique, à cause du manque d'une éducation particulière, avant d'arriver à cette dernière étape, qui nécessite des uns et des autres d'apprendre à communiquer et à dialoguer (plus précisément dans le milieu familial, où le climat affectif est souvent déterminant dans le devenir des enfants).

Dans cette lignée, des psychologues, tels que Baldwin, (A.L), (1945), se sont employés à étudier les effets de l'ambiance générale, à l'intérieur d'une famille, et il s'est avéré que les résultats les plus satisfaisants s'observent dans des foyers chaleureux, et où l'on suit les règles du Jeu "démocratique", voire où l'enfant est non seulement aimé, mais surtout stimulé, encouragé et aidé(31).

### **3 - Le contexte socioculturel et institutionnel du système éducatif Algérien:**

Certes, les problèmes auxquels est confronté le système éducatif algérien actuel ne relatent (suivant l'approche phénoménologique), que la répercussion d'une situation que connaît la société algérienne dans son ensemble, et fort depuis longtemps (puisque celle-ci, n'est que le produit d'une logique d'interpénétration culturelle, à la fois profonde et conflictuelle). D'ailleurs, c'est la raison pour

laquelle l'aspect socioculturel algérien est particulièrement complexe et différencié. Néanmoins, ce dernier apparaît sous des formes diverses et selon les groupes sociaux et leur position dans le système socio-économique global. Ceci dit, les traits traditionnels se sont combinés aux traits modernes, pour former un ensemble complexe et structuré de types culturels; mais une analyse de la culture algérienne est nécessaire, afin de mieux classer les différents groupes socioculturels (pouvant la constituer dans un ordre qui peut aller du plus moderne au plus traditionnel).

Face à cette situation culturelle, qui apparaît assez complexe et délicate, l'Etat tend à créer les conditions de la formation et de l'extention d'une culture commune, dont le but est de réaliser une homogénéité culturelle plus grande. En s'efforçant par exemple, à réduire l'hétérogénéité linguistique et en généralisant en même temps l'emploi de la langue arabe.

Cependant, il se révèle sur la base de l'acuité du problème posé à l'Etat, qu'une certaine tendance existe pour atteindre une certaine homogénéité culturelle(32), ou au moins à l'instauration d'un certain ordre culturel, voire socio-politique, qui rend nécessaire le recours au système éducatif, qu'on considère naturellement comme l'un des principaux instruments, ayant pour fonction primordiale de réduire et d'ordonner cette situation culturelle qui paraît particulièrement complexe, et délicate(\*).

### **3.1 - L'édification de la société Algérienne:**

Sans doute, l'Algérie n'est pas une création récente, en tant qu'entité historique, agissant consciemment dans la vie quotidienne et dans un cadre territorial bien défini, en vue de réaliser avec tous les individus des diverses couches sociales qui la composent les tâches communes, d'un destin solidaire permettant de partager ensemble les mêmes épreuves et les mêmes expériences; dans le sens, où le peuple algérien constitue vraiment une nation(\*).

Déjà, sous "Massinissa" fondateur du premier Etat "Numide" et de "Jugurtha", initiateur de la résistance à l'impérialisme romain avait dessiné le cadre géographique, et commençait à se forger le caractère national. D'où, ils devaient tous deux affirmer leur permanence, à travers le développement historique de l'Algérie, durant plus de deux millénaires. Ceci dit, dans la première moitié du septième (7ème) siècle allaient intervenir des mutations historiques fondamentales, marquant le passage du monde ancien au moyen Age, à travers les éléments qui surgissent d'une civilisation tout à fait nouvelle, porteuse d'une

éthique, d'une unité culturelle, linguistique et spirituelle, à vocation universelle(33).

Si multiple qu'elle soit, dans le temps et dans l'espace, cette civilisation est condensée dans une culture dite: "islamique et unique", vu qu'elle imprègne toute la vie du croyant: message religieux, tout au tant que système de pensée; incitation au recours à la raison, à la science, à la recherche, à la découverte et à l'effort de réflexion créatrice; A ceci, s'ajoutent les principes et le mode d'organisation de la société et de l'Etat, représentant l'armature des rapports du pouvoir avec les croyants, et des croyants entre eux. Autrement dit, code et discipline régissent la vie quotidienne du croyant, en dictant les règles du savoir-vivre ou du savoir-être, depuis les attitudes à observer devant la nourriture ou la toilette, jusqu'aux gestes de l'amour(34).

Cependant, et quant à la culture arabe, on doit bien entendu faire remarquer, qu'elle n'était pas toujours allée de pair avec l'islamisation (par le fait, que la révélation du "Coran" a eu pour véhicule la langue Arabe. Comme, elle a eu aussi pour résultat de rendre cette langue quasiment inséparable de la foi islamique! D'ailleurs, dans beaucoup de pays musulmans l'islamisation n'a pu entraîner pour autant la disparition des langues nationales, au profit de l'arabe, même là où ces langues, n'ont pu résister à une forte contamination par l'arabe (comme pour le cas, de l'Iran et de la Turquie), bien qu'ils aient adoptés les caractères de son écriture.

Mais, les pays musulmans, qui à la suite d'un processus plus ou moins long, ont abandonné leurs parlars nationaux et ont adopté la langue arabe (Mésopotamie, République arabe syrienne, Palestine, Egypte et Afrique du Nord occidentale), tout en partageant avec les autres pays d'Asie et d'Afrique (musulmans) la responsabilité d'une civilisation, qu'au fil des siècles ils ont forgé ensemble. C'est à dire, qu'à cause d'eux s'est développée au sein de la civilisation de l'islam une culture arabo-musulmane, qui en fait reste le noyau central, pour laquelle la langue arabe représente le signe culturel commun et le véhicule supra-national(35).

L'islam, en tant que religion de l'Etat algérien se révèle comme une partie intégrante de sa personnalité historique, et comme l'un de ses remparts les plus puissants, contre toutes les entreprises de dépersonnalisation. Vu que, l'islam se définit lui-même, en tant que vocation à caractère universaliste, dont le message s'adresse à tous les hommes, qu'il considère comme des êtres libres et ayant le devoir de respecter la liberté des autres. En l'occurrence, il convient d'évoquer certains principes pertinents érigés en obligations morales, telles que: La quête du savoir et de la science, comme une obligation canonique pour tout musulman et toute musulmane et le refus d'être l'esclave de ses instincts ou de ses passion,

dans le sens, où l'homme doit discipliner les uns et maîtriser les autres, pour mieux jouir d'une volonté, libre et indépendante. (C'est cette liberté (ordonnée), que le musulman cherche à affermir en observant le code moral). Autrement dit, l'homme créature de dieu ne doit être l'esclave adorateur que de son créateur, son seul maître; sous jacent, naturellement que l'homme doit aussi affirmer une totale liberté(\*), et une pleine dignité d'être(36). Ainsi le principe de la liberté, de pensée et de réflexion dans l'islam devient synonyme de liberté de croyance(\*\*).

Dans cet ordre d'idées, le penseur Gib (H.A.R.), (1949) a fait remarquer que: "le modernisme lui-même n'est que l'aboutissement de certains changements du caractère de la pensée religieuse et maints arguments en faveur du modernisme ou contre lui procèdent consciemment ou inconsciemment; dans ces premiers principes, qui sont à la base de la structure de la foi et de la pratique en islam(37). A la lumière, de ces données, il semble que l'importance majeure de la religion islamique pour la nation Algérienne réside surtout dans le fait, qu'elle tient non seulement au rôle de l'islam comme plate-forme de la culture arabo-musulmane, mais en particulier au fait que cette religion a été par son essence l'élément moteur du développement du monde musulman, durant la période du moyen âge(\*)).

D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle, qu'actuellement elle continue à jouer ce rôle même à l'époque moderne (vu, que les valeurs et le modèle qu'offre le monde industrialisé n'est pas assez convaincant, notamment sur le plan des relations humaines). En outre, rien n'empêche les peuples musulmans, dont le destin se confond à notre époque avec celui des pays du tiers monde, de prendre conscience des divers acquis positifs de leur patrimoine culturel et de réassimiler ce dernier à la lumière des valeurs et des mutations, caractérisant le monde de notre époque. Sans négliger, naturellement que tout entreprise visant la reconstruction d'une pensée musulmane doit en effet, (pour être crédible) renvoyer obligatoirement à une entreprise beaucoup plus vaste la refonte totale de la société(38).

A l'instar, de tout Ceci, il y a lieu de noter, que la société se veut avant tout (en dehors, de toute orientation idéologique ou philosophique), être à la fois authentique et moderne. D'où, la révolution populaire que connaît toujours l'Algérie réside principalement dans la libération globale de la communauté, afin d'assurer sa promotion complète, d'épanouir son patrimoine culturel et civilisationnel et de permettre la maîtrise de son destin(39).

### **3.2 - La situation socioculturelle et éducative de l'Algérie durant à l'époque coloniale:**

Certainement, l'analyse de la situation antérieure à celle de l'indépendance est d'un apport très utile, tant pour les autorités politiques, que pour tous ceux qui

peuvent être appelés à faire des propositions, sur de nouvelles approches, pour l'innovation et la refonte du système éducatif. Ceci aide énormément à s'éclairer, par le fait de se référer aux exigences antérieures, entreprises par les autorités de l'époque coloniale; afin, de mieux se situer dans le contexte évolutif et spécifique à la société algérienne.

A ce propos, on doit rappeler que l'effondrement de l'empire "Ottoman"(\*); ne fut pas la conscience de la communauté islamique, qui disparut au cours du 19ème siècle. Mais, ce fut plutôt le cadre politique qui se brisa en impliquant le fractionnement de la communauté musulmane en groupes nationaux. Par contre, l'unité religieuse, le sentiment d'appartenance à l'islam ne furent en aucune manière atteints(40).

Il s'agit de faire remarquer, que le pays d'Algérie ayant été proclamé durant la période coloniale (1830-1918), territoire Français, sous la seconde république avait une législation qui reconnaissait toujours le statut "musulman", à la Population "autochtone" En l'occurrence, il fallut seulement près d'un siècle (c'est à dire, à partir de 1880) pour que la citoyenneté totale fut reconnue aux musulmans Indigènes, qui constituaient la majeure partie de la population (85,7%) en (1911); tandis que, la nationalité leur était conférée presque accidentellement.

Et, c'est surtout sur la pression des colons qui visaient la garantie de leurs intérêts que le territoire algérienne fut déclaré français en 1848(41). Toutefois, et en ce qui concerne particulièrement l'impact des effets de la colonisation sur le plan socioculturel et éducatif, il y a lieu de souligner, que la colonisation (par définition) avait tout d'abord comme objectif primordial l'appauvrissement et le désarmement matériel, voire plutôt l'affaiblissement moral du peuple indigné(42). Autrement dit, du point de vue méthodologique, il est plus facile de faire changer la superstructure; si en contre partie, l'infrastructure est complètement affaiblie!

En effet, à la fin du 19ème siècle les "écoles coraniques", "les Zaouias", et les Medersas" ayant constituées l'un des éléments de la résistance culturelle, à la pénétration du colonialisme furent systématiquement combattues. Cela dit, ce n'est pas par hasard, ni par souci de civilisation qu'on a pratiquement détruit le système éducatif, mis en place en fonction des normes et des valeurs particulières à la société algérienne; notamment, quand on sait qu'à la veille de l'occupation la langue et la culture arabo-musulmane étaient largement diffusées, sur l'ensemble du territoire national, permettant presque à toute la population de savoir lire et écrire(43).

A ce propos, l'historienne française "Yvonne, Turin", (1971) affirme que pendant les vingt premières années de la colonisation il y avait quelque chose à

découvrir et à connaître au sujet de ces "indigènes", voire plutôt "barbares", qui ne sont pas tout de même le néant, puisqu'ils ont contumes, organisation et croyances capables de résister, plus victorieusement et surtout plus durablement aux armes, que n'importe quel équipement militaire ne peut s'apercevoir qu'ils ont effectivement "culture" et "instruction".

En outre, le rapport écrit, du "Duc. d'Aumale", (1847) est à cet égard remarquable de probité, car il avoue la pauvreté de l'information jusque là rassemblée, et l'attention insuffisante portée à la civilisation locale et aux choses de l'intelligence, en particulier(44). Ce constat a été dévoilé par les premiers officiers, qui se sont rendu compte rapidement que la population algérienne plaçait l'instruction des enfants au premier rang de toutes préoccupations(45). (conformément aux directives de l'islam). En revanche, la destruction de l'armature culturelle constituée par des milliers d'écoles n'a pas été suivie par un développement de l'école publique Française. Or, l'occupation coloniale s'est gardée de développer le système éducatif à sa manière..!?

C'est à dire, après avoir rendu un peuple incapable de recréer l'image de son passé, après avoir éteint en lui la conscience de sa valeur et de ses valeurs on essaye de lui inculquer (à travers l'école coloniale) de nouvelles habitudes de penser, de sentir et d'agir, ne permettant pas cependant, à cette conquête culturelle d'atteindre les masses populaires. Il s'agit en fait, d'une arme à double tranchant (étant donné que l'élévation du niveau intellectuel, même au moyen d'une langue étrangère risquerait fort bien de faire aboutir à une émancipation politique) impliquant évidemment qu'il faudrait la circonscrire à une minorité (en distribuant l'enseignement au compte gouttes). Toutefois, on doit admettre que dans tous les cas, l'enseignement colonial avait pour principe fondamental, de faire surtout en sorte que l'instruction qu'il offre aux "indigènes" ne devienne pas un instrument de perturbation sociale(46).

En décrivant la politique scolaire de cette époque, Agéron (C.A.), considère que la prétendue politique d'assimilation n'avait servi qu'à éteindre l'enseignement musulman et à restreindre l'enseignement français!(47). Ce même, constat a été évoqué par l'historien Maurice, (W.) partisan enthousiaste et sincère d'un rayonnement culturel français en Algérie. En disant: "Nous avons commencé par détruire presque entièrement les écoles musulmanes, qui existaient avant 1830 et plus tard, on s'est livré à des essais confus, qui n'ont donné que des résultats médiocres et quelquefois négatifs(48).

En revanche, et face à cette politique coloniale dominée par "la déculturation" (arabo-islamique) de la population indigène, cette dernière est restée longtemps rebelle à l'enseignement de l'occupant, qui lui paraissait suspect à plusieurs titres, particulièrement, la langue de celui qui combat la religion musulmane et détruit

les sanctuaires et les mosquées. Ainsi, il s'avère que si certains ne pouvaient admettre la domination; par contre, d'autres ne pouvaient supporter l'enseignement d'une autre langue, que celle du livre saint. Désormais, cette hostilité des indigènes durera un temps: Celui du refus de l'occupant de ce qu'il peut apporter, et le temps où le peuple pouvait lutter avec le peu de moyens qui lui restaient, dont la diminution ne cesse de s'accroître, au fur et à mesure que le temps passe. Mais avec les destructions, l'exil et l'occupation militaire, le conquérant est arrivé à imposer sa langue, tant dans le secteur de production, que dans l'administration et le système éducatif(49).

Ceci dit, pour les Algériens "autochtones", le seul moyen qui leur restait pour avoir accès à une certaine couche minoritaire européenne consistait précisément à parler la langue de l'occupant, qui est naturellement la langue française. Par conséquent, et malgré la soumission et le changement d'attitudes des algériens envers l'école coloniale, la situation scolaire des enfants musulmans a fait apparaître de graves lacunes, pendant un siècle (c'est à dire jusqu'en 1930 (l'année des fêtes du centenaire de l'occupant, qui fut fertile en événements). Tandis que, ceux qui ont pu profiter des bienfaits de "l'école", représentaient en réalité un nombre insignifiant.

Dès lors, il a fallu attendre les bouleversements provoqués par la II<sup>ème</sup> guerre mondiale (1939-1945), et l'installation à Alger du comité français de libération nationale(50), pour voir les nouveaux dirigeants procéder à des recherches, qui ensuite permettront de décider au mois de décembre de l'année 1943, d'élever les conditions politiques, scolaires et économiques des français-musulmans. A cette fin, le comité constitue une commission chargée de présenter des propositions, concernant la scolarisation des enfants musulmans(51). Seulement, la politique coloniale était plus préoccupée par les intérêts de la minorité privilégiée, que par les intérêts de ceux qui constituaient les (90%) de la population vivant en Algérie(52).

A cet effet, le plan de Constantine (1959-1963), dont la mission essentielle était de tracer de nouvelles orientations sociales, pour contrecarrer le mouvement du F.L. N. était insignifiant pour la majorité des Algériens. Parce qu'il était conçu en fonction des besoins du système socio-économique capitaliste (selon l'optique élitiste et monopoliste) d'une part, et ne répondait pas à la forte croissance démographique, dans la catégorie des enfants en particulier, et des jeunes en général, d'autre part.

Cependant, on doit noter à ce propos, que l'enseignement arabe, malgré les destructions qu'il a connu, et la mise en place d'une école coloniale, n'a pu être totalement effacé. Car, si dans les écoles publiques l'enseignement de cette langue ne tenait qu'une place négligeable, il y avait en parallèle un enseignement

privé peu équipé en moyens éducatifs, mais extrêmement dynamique, parfois d'un très haut niveau. (Ceci, à l'instar des difficultés et des entraves, que rencontraient les promoteurs d'un maintien d'une personnalité et d'une culture arabo-musulmane)(\*).

A ce propos, le système éducatif hérité de l'époque coloniale, ainsi que les différentes réformes qu'il a subi durant la période d'indépendance, tant sur la plan socioculturel qu'institutionnel; semble demeurer encore sous l'empire des effets de la dépendance culturelle, et qui continue à se faire sentir jusqu'à nos jours, et cela pour des raisons multiples: D'une part, l'enseignement restait calqué pour l'essentiel, sur celui de l'ancienne métropole(53). Et d'autre part, les accords d'Evian de (1962) institutionnalisèrent des formes de coopération culturelle, portant en elles-mêmes les conditions du développement de l'acculturation, plus précisément la venue d'un nombre très important de coopérateurs pour pallier le départ massif des enseignants européens; Voire même, la possibilité d'ouvrir en Algérie des établissements scolaires et universitaires correspondant aux programmes officiels français, ainsi que l'engagement de l'Algérie à organiser (dans la mesure de ses possibilités) dans les universités algériennes, les enseignements de base communs aux universités françaises, dans des conditions analogues, de programme de scolarité et d'examens. Autrement dit, ces dispositions allaient handicaper toute recherche de transformation du système, pendant la première décennie de l'indépendance...

### **3.3 - Les réorientations que le système éducatif algérien a connues à la veille de l'indépendance:**

A la veille de l'indépendance, le "programme de Tripoli" se prononçait déjà en Juin 1962 sur le contenu, les structures et les méthodes d'enseignement, engendrant un système éducatif complètement repensé. Car, la construction d'une société, qui a choisi la voie du socialisme, n'engendre pas seulement la transformation de la société actuelle dans sa dimension politique et économique; mais également, dans sa dimension socioculturelle. Puisque, jadis l'éducation dispensée avait pour objet initial (dans le projet de société) la constitution du système de production capitaliste, qui est fondé sur l'esprit compétitif et sélectif, y compris évidemment, la transmission d'un certain héritage culturel permettant la sauvegarde et le renforcement de la classe bourgeoise et féodale.

Dès lors, l'éducation acquiert un caractère de classe et constitue un instrument politique, poussant l'appareil éducatif à ne pouvoir offrir qu'une éducation fortement réduite et au service de la production(54). Ceci dit, par conséquent, il

ne peut y avoir d'éducation de masse, sans le bouleversement des structures ou des conditions socio-économiques; Alors que, cette dernière oblige nécessairement l'élévation du développement culturel des masses, pour réaliser le projet socialiste (qu'on retrouve bien souligné dans les textes officiels de la constitution et la charte nationale)(\*).

Dans cette perspective, l'autorité algérienne a pu entreprendre la rénovation de son système éducatif par une vague de réformes qui se succèdent en permanence, depuis qu'elle a eu son indépendance. Cependant, certains principes sur lesquels doit reposer la révolution culturelle, tels que: la restauration de la langue nationale, la généralisation de l'enseignement à tous les enfants du pays et la satisfaction des composantes de notre personnalité nationale ont été décidés à la veille de l'indépendance. Mais, la véritable révolution culturelle reste malgré tout en dessous des aspirations du peuple. C'est à dire, que l'édification de la nouvelle société (née de la révolution socialiste) est bien entendu, loin de se créer, car il existe encore des disparités, comme il existe encore une dépendance culturelle (dans le sens le plus large du terme).

Cette dernière citation(55), illustre finalement un problème de fond, dont "l'ambiguïté flagrante que connaît encore le système éducatif en place (notamment, en ce qui concerne les orientations à caractère doctrinal et politique), exige de l'autorité gouvernementale de bien prendre en charge sur le plan opérationnel la révolution culturelle, qui reste toujours inachevée. Parce que, la finalité de cette dernière consiste plus spécialement à préparer l'homme de demain, dans le sens qui lui permet de reconstituer, de revaloriser et de faire connaître son patrimoine culturel; voire même, son double humanisme (classique et moderne), pour la réintroduire dans la vie intellectuelle et enfin pour liquider les séquelles du "féodalisme", ainsi que les mythes antisociaux et les habitudes des esprits rétrogrades et conformistes. Il ressort, que la culture algérienne sera scientifique, dans ses moyens et dans sa portée, comme elle devra se définir en fonction du caractère national. Par ailleurs, on doit rappeler que la doctrine éducative définie la veille de l'indépendance, en tant qu'entité nationale, révolutionnaire et scientifique (dont le rythme était très lent) a pu s'inspirer les nécessaires aménagements pour sa transition du cadre éducatif existant, notamment les legs de la période coloniale (dans l'attente d'une refonte totale du système éducatif global).

Ainsi, et après avoir constaté l'inadéquation du système hérité, par rapport aux réalités socio-économiques et culturelles du pays, des bouleversements ont été apportés aux legs du système, à partir du premier plan triennal (1967-1969) (En référence au discours du: 10 Octobre de l'année 1969, à travers lequel le

président du conseil de la révolution a fait entendre la nécessité d'une réforme radicale de l'enseignement). De ce fait, un consensus général, au niveau politique et technique a entraîné en date du 05.12.1969, l'installation officielle de la commission nationale, pour la réforme de l'enseignement, qui a été par la suite chargée par le chef du gouvernement de concevoir et d'élaborer un projet global de réforme du système éducatif national(56).

### **3.4 -Les innovations mises en oeuvre à partir de l'année 1970:**

Tout d'abord, il faut rappeler que la réforme mise en oeuvre à partir de l'année (1970) avait déjà connue une première phase, dans laquelle la commission nationale(\*) de réforme de l'enseignement s'est attachée à dégager et à définir les principes fondamentaux, constituant la plate-forme du système éducatif, notamment, au sujet de la démocratisation de l'enseignement, de l'arabisation, de l'orientation scientifique et technologique ainsi que de l'algérianisation du corps des enseignants et des programmes éducatifs. D'où, la deuxième phase qui devait s'étendre sur la période du premier plan quadriennal (1970-1973) devait porter sur la conception du nouveau système éducatif, tant sur le plan des structures, que sur le plan du fonctionnement et de l'organisation des enseignants.

Ce qui permettra par la suite d'aboutir à la confection d'un projet de loi scolaire. Ainsi, la nouvelle université algérienne définie par la réforme de (1971) se voyait déjà une université intégrée, formant des cadres opérationnels, adaptés aux besoins quantitatifs et qualitatifs de main oeuvre qualifiée; dans laquelle l'organisation des activités d'enseignements sera fondée surtout sur le système "modulaire" Quant à l'enseignement primaire et secondaire, le conseil de la révolution et le gouvernement ont adopté à l'occasion du deuxième plan quadriennal (1974-1977) une réforme tendant à la généralisation d'un enseignement fondamental de neuf (09) ans, par la conversion de l'enseignement moyen et sa combinaison avec le cycle d'enseignement élémentaire qui le précède.

La mise en oeuvre progressive de ce nouveau système visait à faire disparaître, à terme la sélection opérée avant l'entrée du cycle moyen, afin d'éliminer le grave problème posé pour les jeunes de la catégorie d'âge: (14-17 ans), exclus du système scolaire d'un côté et trop jeunes pour recevoir une formation professionnelle d'un autre côté. Néanmoins, ce qui importait le plus dans ce contexte résidait surtout dans les programmes et leur nécessaire unicité, à caractère polytechnique visant à véhiculer les valeurs de l'humanisme technologique; voire, leur plus grande ouverture sur la vie économique et

socioculturelle, dont la finalité est de permettre aux adolescents de s'insérer convenablement dans leur environnement(57).

En bref, la politique d'éducation nationale (selon, les principales dimensions de la révolution culturelle), sous-entend en particulier:

La formation de l'homme nouveau, dans une société nouvelle.

L'affirmation de la consolidation de l'identité nationale algérienne, à travers la promotion et le développement culturel.

Le développement permanent du niveau de l'instruction scolaire et de la compétence technique.

L'adoption d'un style de vie, en harmonie avec les principes de la "révolution socialiste".

La prise de conscience sociale, appelée à transformer les structures archaïques et injuste de la société.

C'est surtout le déploiement d'un effort éducatif vigilant, destiné à combattre tous les préjugés: de race, de classe de sexe, de métier manuel, le goût de la violence antisociale, le chauvinisme, les idées sectaires, concernant la culture et le mode de vie(58).

Par ailleurs, ces différents aspects de la "révolution culturelle" ont été définis également par le code moral et la loi de l'esprit éducatif islamique. Car, ce dernier se définit lui-même, comme étant la "commanderie du bien et l'interdit du mal, d'où, par sa vocation il est universaliste. Et son message s'adresse à tous les hommes, sans aucune discrimination ou ségrégation(\*). Toutefois il est opportun de se rappeler quelques principes érigés en obligations morales, tels que: la quête du savoir, le respect de la liberté, la tolérance, la pratique de la fraternité et de la justice(59).

Par conséquent, il y a lieu de faire allusion, à la politique culturelle (notamment, dans sa dimension éducative), que s'est fixée l'Algérie dans le cadre de la construction d'une société socialiste nouvelle se caractérisant principalement par:

- 1 L'algérienisation des structures et de l'encadrement (dans la lignée de la doctrine et la politique révolutionnaire) visant le recouvrement de l'authenticité nationale et l'épanouissement des valeurs culturelles entretenues par le peuple.

- 2 L'arabisation considérée indissolublement liée à la dimension nationale, du développement de la civilisation et de la culture, qui fera l'objet d'un engagement, selon une démarche précise caractérisée par le pragmatisme et l'efficacité dans la désaliénation intellectuelle et spirituelle des générations futures et la récupération du patrimoine culturel (arabo-musulmane).

3 La démocratisation, inspirée des mêmes considérations doctrinales et politiques que l'arabisation. Cette perspective, touche non seulement à la suppression de l'élitisme et au cloisonnement artificiel, mais surtout à la promotion d'un système d'éducation et formation complexe et cohérent; tant, par ses structures que par son organisation et son fonctionnement, réunissant en harmonie l'éducation scolaire et l'éducation extra scolaire.

4 - L'orientation scientifique et technologique, considérée pour une société en mutation rapide, comme une nécessité absolue, pour le renforcement de ces valeurs culturelles et l'épanouissement de sa personnalité nationale, représentant autant de facteurs et de dynamisme, permettant la participation au progrès universel et à la maîtrise du patrimoine scientifique le plus actuel.

Sous entendue, que le système éducatif algérien doit faire apparaître au niveau des contenus et des méthodes d'enseignements sa ferme volonté de promouvoir les valeurs d'un humanisme nouveau, et en particulier l'humanisme technologique(60). De ce fait, l'éducation ne doit être envisagée et entreprise qu'en conformité avec le développement économique et social, dont l'adaptation se fera selon les particularités des conditions socioculturelles et politiques de la société.

### **3.5 - La conception de l'E.P.S. dans le système éducatif national:**

Le fait d'être persuadé par les valeurs civiques et morales, que l'E.P.S. peut véhiculer et permettre de constituer en quelques sortes le mobile de la politique globale concernant la jeunesse. Ainsi, l'E.P.S. aura la possibilité de trouver effectivement une place à part entière dans les différents processus et procédés du système éducatif globale; sous-entendu, que le moteur capital de ce développement demeure évidemment, au niveau de l'enseignement d'E.P.S.; naturellement par ses qualités et son profil de formation, notamment son propre dynamisme(61).

En d'autres termes, l'éducation physique et sportive se définit comme un système éducatif profondément intégré au système global de l'éducation; obéissant aux fins poursuivies par celui-ci et tendant à valoriser par ses apports spécifiques la formation de l'homme, du citoyen et du travailleur productif et solidaire(62). Donc, la mise en oeuvre d'une politique globale la concernant, ne peut sous-estimer l'E.P.S. en tant que, facteur de mobilisation, de dynamisation et de source d'énergie sociale.

Néanmoins, dans le cadre du système éducatif global, l'E.P.S. est appelée sur le plan socioculturel(\*), à remplir la mission de guide dominant, et de rôle

catalyseur au niveau des processus d'enseignements et des procédés pédagogiques; dont l'objet réside dans le développement harmonieux de la personnalité de chaque citoyen, afin de mieux renforcer la cohésion nationale.

C'est en proposant des conditions d'un dépassement de soi dans l'action, tout en développant le sens de la discipline, de la coopération, de la responsabilité et du devoir civique, que l'E.P.S. tend également à réduire les tensions et les sources de conflits, entre les individus d'un même groupe et entre les groupes d'un même corps social; favorisant ainsi, l'instauration des relations humaines plus étendues. Par ailleurs, l'E.P.S. conçue sous forme de détente, d'enrichissement culturel, de joies saines et d'enthousiasme elle offre l'occasion d'utiliser avec profit le temps consacré aux loisirs, en privilégiant au sein de ceux-ci, les fonctions de relaxation et de développement physique et mental(63).

En outre, la démocratisation de l'E.P.S. en milieu scolaire se pose comme l'un des moyens sociaux, susceptibles de favoriser efficacement la promotion et l'émancipation de la femme. Comme elle est conçue, pour la sauvegarde de la paix et de la vie, en développant notamment, un esprit de compréhension et de coopération internationale(64). Et en mobilisant les masses populaires pour la défense de la vie et la sauvegarde de l'équilibre écologique. Cependant, il y a lieu de souligner, que l'E.P.S. s'adresse en même temps, à l'homme et à la société(\*), dans leur totalité; comme constituant d'un ensemble cohérent, homogène et global, s'appuyant essentiellement sur la pratique des sports éducatifs, dont l'organisation se fait sur des bases rationnelles et objectives; grâce aux progrès des sciences de l'homme et de la nature(65). Toutefois, il y a lieu de rappeler, que l'activité physique et sportive a ses propres particularités psychiques, lui permettant de créer les conditions favorables pour une mise à nu de la personnalité humaine, dans le sens où l'éducation physique et sportive constitue un moyen avec lequel il peut y avoir possibilité de contrôle des manifestations des élèves et de les encourager pour accéder à la responsabilité. La situation ainsi créée, montre que le maître et le groupe d'élèves ont des devoirs réciproques(66) (du point de vue de la communication non-verbale et du langage corporel).

Autrement dit, ils sont liés par un contrat didactique voire moral, permettant au maître de jouer son rôle de guide, de conseiller et de catalyseur; Tandis que, l'élève est appelé à participer activement aux activités du groupe d'appartenance. Quant, à l'aspect opérationnel de la relation pédagogique, notamment les rapports qui peuvent lier le groupe d'élèves au maître, ceux-ci doivent être inspirés des principes régissant l'exercice du pouvoir démocratique, comportant les éléments suivants:

Une communauté, sous forme de groupement personnalité, le comportement et les rapports sociaux, inhérents à sa spécificité, très riche en matériaux, pour la

découverte de nouvelles particularités psychiques de l'homme qu' Antonnelli (F.), a qualifié de "phénomène intéressant"(67). Dès lors, l'action éducative dont les fonctions principales sont le développement global de l'individu et son intégration sociale, d'une part. Ainsi que l'E.P.S. dont les enseignements sont fondés sur la mise en oeuvre des méthodes pédagogiques actives, d'autres part(68). Elle suppose naturellement un type de relation, entre le maître et l'élève favorisant l'atteinte des objectifs pédagogiques qu'elle s'est fixée.

Autrement dit, l'attitude du maître, ne ressort ni de l'autoritarisme, ni du laisser-aller; mais au contraire, elle doit s'inspirer des principes organisant le pouvoir démocratique, dont l'objet est de parvenir à une transmission des connaissances, voire à un certain capital cognitif, adapté aux possibilités de l'élève, où le maître est obligé de donner la parole aux humains. L'émergence d'intérêts ressentis collectivement est une organisation permettant l'élaboration et l'exécution d'une action commune.

Ceci dit, au niveau de l'établissement scolaire, la classe d'E.P.S. se transforme en institution qui permet de préparer l'enfant où l'adolescent à ses futures responsabilités d'adulte, à travers l'expérimentation d'une série de rôles, de fonctions et de comportements(69). Par ailleurs, cette institution, dont les principes émanent sur le plan doctrinal de l'autogestion et de l'auto-évaluation et critique va permettre à l'élève de faire l'apprentissage de sa vie, particulièrement en tant que futur citoyen conscient de ses responsabilités et participant actif.

Donc, la participation des élèves sera constamment recherchée et stimulée par la prise en charge de rôles sociaux, au sein de la commune éducatif. Bien entendue, où se trouvent assemblés maîtres et représentants élus des élèves, et au sein de laquelle chacun doit être préparé aux impératifs de la vie collective, aux mécanismes de la démocratie et de la participation.

### **3.6 - La pratique de l'E.P.S. dans l'enseignement du secondaire algérien:**

La pratique de l'E.P.S. dans le secteur scolaire, notamment au niveau du secondaire algérien n'a commencé à connaître un intérêt réel, que depuis l'adoption de la charte nationale de (1976), et la promulgation de l'ordonnance: 76-35 en date du 16.04.76, portant organisation de l'éducation et de la formation, ainsi que, de l'ordonnance n° 71-81 du 23.10.76 portant "code l'E.P.S., dont l'objet est l'affirmation du droit de tout algérien à recevoir une éducation physique; d'où ce droit a été reconnu au même titre que le droit à l'enseignement.

De ce fait, l'E.P.S. est considérée, comme un bien aussi indispensable que l'instruction, et sa gestion passa dès l'année (1978) du ministère de la jeunesse et

des sports à celui de l'éducation nationale. En l'occurrence, le déficit important, tant quantitatif que qualitatif, concernant l'encadrement de l'E.P.S., l'absence du contrôle et du soutien pédagogique a fait l'objet d'un plan d'urgence, qui a permis dès (1980) à l'E.P.S. de connaître un nouvel essor en milieu scolaire(70). Notamment, avec la création des I.E.P.S. par l'arrêté ministériel du: 26/1/1981, fixant la durée des études, en vue de l'obtention du diplôme de la licence d'enseignement en éducation physique et sportive. Toutefois, depuis l'ouverture des I.E.P.S. sous l'égide de l'université et du ministère de l'enseignement supérieur, le profil de l'enseignement d'E.P.S. tend vers l'éducation, l'animation et l'évaluation des jeunes lycéens (y compris le dépistage des jeunes talents).

Bien que, l'enseignement de l'E.P.S. a toujours été dépendant des instructions officielles de 1970, faisant apparaître assez clairement la place de l'E.P.S. au sein du système éducatif, particulièrement en ce qui concerne les objectifs, les principes et les processus de la pratique éducative de masse. Cependant, depuis l'année 1981, il fut procédé à la révision des programmes et à une adaptation plus harmonieuse et cohérente des activités proposés en E.P.S. pour mieux satisfaire les jeunes lycéens(71). A ce propos, il y a lieu de noter, que l'option de l'E.P.S. lancée en 1985 dans une vingtaine de lycées du pays était conçue pour permettre aux élèves possédant une vocation pour le sport, d'approfondir leurs connaissances et d'améliorer leur capacités, dans le domaine du sport.

Néanmoins, il a été constaté, en général, que l'effort déployé (en matière d'encadrement) a permis effectivement une amélioration de la pratique sportive compétitive de masse, dans certains établissements scolaires, mais en même temps, il s'agit aussi de faire allusion évidemment aux insuffisances, qui demeurent toujours attachées aux faits suivants:

1- La réforme de l'appareil éducatif en Algérie, qui fait partie intégrante, du système politique, pour le développement global du pays semble ne pas avoir connue de place importante (pertinente), au niveau de la stratégie globale des investissements (à l'échelle nationale), par rapport au secteur industriel et agricole(72), d'une part. Comme elle n'a pas connue d'évolution graduelle et prudente, s'appuyant sur une série d'études, d'expériences et d'évaluations, qu'on peut mener sur le terrain, de la manière la plus scientifique, d'autre part.

2 - La mise en oeuvre rapide des innovations, portant sur une grande partie du système éducatif, n'a pas pu bénéficier de toutes les conditions, permettant une réussite totale et rapide de l'opération inhérente à la rénovation du cursus pédagogique.

3 Les difficiences du système éducatif, sur le plan des données éducatives quantitatives (Notamment, l'infrastructure, l'équipement matériel, la formation

des enseignants, voire même l'ensemble des insuffisances touchant aux éléments constituant le support pédagogique).

En bref, les programmes de développement présentent des inadaptations et des inadéquations (tant du point de vue théorique que pratique), par rapport aux besoins de la société en général et aux exigences pédagogiques, en particulier.

Or, l'inefficacité des méthodes pédagogiques découle directement du manque d'intérêt et de la prise en compte des aptitudes et des intérêts de l'élève dans l'activité pédagogique. En l'occurrence, il s'agit aussi d'évoquer l'absence d'un enseignement armé, par les méthodes et les techniques de "l'autodidaxie"(\*), permettant aux élèves d'acquérir le "savoir-faire" et le "savoir-être". Sous-jacent, que tout cela aidera éventuellement à éliminer les situations conflictuelles, pouvant surgir dans le milieu scolaire, pour constituer parfois un malaise assez désagréable et préoccupant pour l'encadrement pédagogique (en particulier les enseignants)(73).

Malgré, l'ampleur des déficiences pédagogiques, que connaît encore le système éducatif algérien, il y a lieu cependant, de rappeler que depuis l'indépendance l'Algérie s'est trouvée confrontée à des préoccupations de réalisation immédiate, notamment au niveau de la scolarisation massive, de la catégorie des jeunes constituant la majorité de la population, d'une part. Ainsi que, l'ensemble des projets prévus pour l'infrastructure et l'équipement éducatif ayant connu des restes à réaliser, et un important retard dans l'exécution et la réalisation des programmes de construction; Sans toutefois sous-estimer en l'occurrence, les coûts du prix de revient, qui étaient constamment supérieurs aux montants prévus, pour chaque plan de développement, d'autre part(74).

## BIBLIOGRAPHIE:

- (1) - Georges, Thines et Agnes, l'empereur, - Dict. général des sciences humaines. - Paris, Ed. Universitaires, 1975, pp. 313-334.
- (2) - Ibid, p. 709.
- (3) - Ardoino, (J.), Propos actuels sur l'éducation, Paris, Ed. Gauthier - Villars, 1972.
- (4) - Guy Melleray, Le système des sociétés modernes, Paris, Ed. Dunod, 1978.
- (5) - Norbert Sillamy, Dict. encyclopédique de psychologie, Paris, Ed. Bordas, 1980, p. 1118.
- (6) - Durkheim, (E.), Education et sociologie - Paris, Ed. PUF, 1973 (1ère Ed. en 1922).
- Le Than. Khôi, - L'éducation Cultures et sociétés, Paris, Publ. de la Sorbonne, 1991.
- (7) - Chazel (F.), Considération sur la nature de l'anomie-Revue Française de sociologie, Paris, Avril, Mai, Juin, 1967.
- (8) - Sumpf. (J.), et Hugues (M.), Dict. de sociologie, Paris, Libr. Larousse, 1973, p. 183.
- (9) - Norbert Sillamy, Dict. Encyclopédique de psychologie, Paris, Ed. Bordas, 1980, p. 12.
- Op. cit, 1973, p. 07.
- (10) - Herskovits (M.D.), Les bases de l'Anthropologie culturelle, Paris, Ed. Payot, 1967, p. 106.
- (11) - Ibid, 1980, p. 313.
- (12) - Linton Ralph (1945), The cultural background of personality - trad. Fr. A. Lyotard - Le Fondement culturel de la personnalité, Paris, ed. Dunod, 1959.
- Kardiner (A.) (1939), The individual and his society; Trad. Fr. - L'individu dans sa société, Paris, Ed. Gallimard, 1969.
- (13) -Op. cit. 1980, p. 315.
- (14) - Kaufmann. (P.), - Kurt (L.), Une théorie du champ dans les sciences de l'homme, Paris, Ed. J. Vrin, 1968.
- (15) - Bourdieu (P.), Les héritiers ; Les étudiants et la culture, Paris, Ed. Minuit, 1964.
- Unesco, Le futur de l'éducation et l'éducation du futur, Paris, I.I.P.E. 1978.
- Thines, (G.), L'empereur (A.) - Dict. général des sciences humaines, Paris, Ed. Universitaires, 1975, pp. 77-88.
- (16) - Norbert (S.), Dict. Encyclopédique de Psychologie, Paris, Ed. Bordas, 1980, pp. 412-413.
- Mollo (S.), L'école dans la société, "Psychosociologie des modèles éducatifs, Paris, Ed. Dunod, 1970.
- Durkheim, (E.), Education et sociologie, Paris, Ed. PUF, 1973.
- (17) - Revue Française de Pédagogie, Jean Claude Filloux, Sur la pédagogie de Durkheim, n° 44; 1978, pp. 83-98.
- (18) - Marcel Postic, La relation éducative, 3ème ed. Paris, Ed. PUF, 1986, pp. 25-27.
- (19) - Wall (W.D.), L'éducation constructive des enfants, Paris, Unesco, 1981, pp. 72-74.
- (\*) - Voir, la nervrose expérimentale, in, Georges. Thines et Agnès. l'empereur, Dict. général des sciences humaines, Paris, Ed. Universitaires, 1975, p. 647.

- (20) - Frei. (G.), Kiss (A.), Vuataz, (R.), *La relation pédagogique Suisse, à la Baconnière*, 1974, p. 73.
- (21) - Op. cit. 1975.
- (22) - Alain Touraine, *La sociologie de l'action*, Paris, Ed. Seuil, 1965.
- (\*) - C'est à Georges Lapassade, et à René Lourou. (1970), qu'on se réfère habituellement pour définir cette forme de démarche analytique, appelée, "Analyse Institutionnelle"
- (23) - Georges Lapassade, *Groupes, organisation, institution*, Paris, Ed. Gauthier - Villars, 1970.
- (24) - René. Lourou, *L'instituant contre l'institué*, Paris, Anthropos, 1969.
- (25) - Didier Julia, *Dict. de la philosophie*, Paris, Libr. Larousse, 1964, p. 146.
- (\*) - L'éducation démocratique est préconisée par les tenants de la "pédagogie Institutionnelle". Elle désigne le système dans lequel des sujets réunis, dans une situation d'apprentissage; se repartissent eux-même (fonctionnellement) les tâches et déterminent par convention ou par vote les règles, permettant un travail constructif et les sanctions à prendre en cas transgression de celles-ci, sans qu'une personne hiérarchiquement supérieure leur impose une orientation déterminée. In, Georges Thines et Agnès l'empréteur, *Dict. gl. des sciences humaines*, Paris, Ed. Universitaires, 1975, p. 314.
- (26) - Marcel Postic. *La relation éducative*, Paris, Ed. PUF, 1986, p. 34.
- (\*) - En tant - que pratique; La "Politique", consiste uniquement dans l'administration des affaires de la nation; En fonction d'une doctrine définie. Cette administration requiert des compétences techniques très précises (soit dans le domaine éducatif ou autre... etc). in, Didier, Julia. - *Dict. de la philosophie*, Paris, Libr. Larousse, 1964, p. 236.
- (27) - Jacques Ardoino, *Elements de réflexion pour un projet d'éducation dans une perspective socialiste*, In op. cit. 1986, p. 38.
- Michel Lobrot, *La pédagogie Institutionnelle*, 3ème Ed. Bordas, 1975, p. 285.
- (28) - Frei. (G.) Kiss (A.) Vuataz (R.), *La relation pédagogique Suisse, à la Baconnière*, 1974, p. 89.
- (9) - Joseph (S.) et Michel (H.), *Dict. de Sociologie*, Paris, Libr. Larousse, 1973 p. 101.
- (30) - Norbert (S.), *Dict. Encyclopédique de Psychologie*, Paris, Ed. Bordas, 1980 pp. 612-613, 485.
- (\*) - Par exemple; Lobro (M.), Est politiquement engagée dans sa pédagogie. D'où certains ont qualifié son modèle pédagogique, comme étant celui d'un agent subversif anarchiste. Snyders (G.). Alors que Oury (E.), représente avec Vasquez (A.), l'une des tendances de la pédagogie institutionnelle; inspirée de la psychothérapie institutionnelle. Tosquelles (F.) et de la psychanalyse. Ainsi que, le théoricien de l'analyse institutionnelle; Lourau (R.).
- (31) - Op. cit. 1980, p. 53.
- (32) - Mustapha (H.), *Education et changements socio-culturelle*, Alger, Ed. OPU, 1978, p. 79.
- (\*) - Il y a lieu de faire remarquer, qu'un manque flagrant, persiste toujours dans l'analyse et l'étude approfondie de la structure socioculturelle, de l'Algérie contemporaine.
- (\*) - Dans ce sens, la nation ne peut se définir, statistiquement par des traits (tel que, la langue). Mais, par le mouvement complexe d'un ensemble de facteurs, dont le résultat est d'établir une communication sociale, entre des individus. (Josphe (j.) Michel (H.), *Dict. de Sociologie*, Paris, Larousse, 1973, p. 117.

- (33) - R.A.D.P. / F.L.N., Charte nationale, 1967, Alger, Presses des ed. populaires de l'armée, pp. 19-20.
- (34) - Miguel (A.), L'Islam et sa civilisation, Paris, Ed. A. Colin, 1968, p. 11.
- (35) - U.N.E.S.C.O., Le développement Culturel, Paris, unesco, 1980, p. 277.
- (\*) - A ce titre, Dieu dit nettement à son envoyé: "Rappelle aux hommes la vérité de dieu! C'est là, la mission dont tu es investi, et point d'exercer sur eux un pouvoir autoritaire".
- Quant à la manière dont il doit prêcher les hommes, il lui dit: "Appel les hommes au chemin de ton seigneur par la sagesse et l'exhortation édifiante, et discute avec eux avec la plus grande courtoisie". (Coran, verset: 88).
- (36) - Ibid, 1980, pp. 283-284.
- (\*\*) - C'est ce qui est fermement exprimé par ce verset (Coranique) très net. "Pas de contrainte en religion" (coran, 2: 27) et par cet autre tout aussi formel, "Est-ce, à toi d'obliger les gens à être croyants? (coran, 10. 99).
- (37) - Gibb (H.A.R.), Tendances modernes de l'islam, Paris, Ed. Maisonneuve, 1949, pp. 3-4.
- (\*) - De l'oeuvre des philosophes arabes; Arnaldez (R.) dit: "Derrière ces divers systèmes, on sent poindre constamment une question angoissée, celle de la place et de la fonction de l'homme, au milieu de tous ces êtres qu'on appelle le monde" "Toutes ces doctrines des philosophes musulmans apparaîtront à beaucoup de nos contemporains, comme des rêveries d'un autre âge. Pourtant elles forment toujours autour du thème le plus actuel de la philosophie contemporaine: L'homme est-il bien un être à part, ainsi qu'il doit croire l'être; ou n'est-il qu'un quelconque de tous les êtres qui passent..?" (Cité par; Monteil (V.), dans: (Cleps pour la pensée arabe, p. 131).
- (38) - Charte nationale algérienne de l'année 1976, Alger, Ed. ANP, 1976.
- (39) R.A.D.P. Ministère de l'éducation Bulletin officiel de l'éducation, "Numéro spécial", Alger, D.P.S, 1976, p. 11.
- (\*) En 1964 "Ottoman"; Fonda une dynastie qui régna sur la Turquie, ayant un rapport étroit avec la dynastie "D'othmane", par extension de l'empire "turc", (1299-1918), in Petit Robert - Dict. de la langue Française, Paris, 1990.
- (40) - Bendedouche, (J.), Nation de Nationalité et Nationalité Algérienne, Alger, SNED, 1982, p. 131.
- (41) - Article: 109 de la constitution du 04 Nov. 1948, in Op. cit. 1982, p. 131.
- (42) - Lacheraf (M.), Algérie, Nation et société, Paris, Maspero, 1969, p. 107.
- (43) - Remili (A.), Education et développement socialiste en Algérie, "Thèse de Doctorat 3ème cycle", université de Paris 8, 1974, pp. 12-13.
- (44) - Turin (Y.), Affrontements culturels dans l'Algérie Coloniale, 2ème Ed. Alger, ENAL, 1983, p. 33 (1ère ed. en 1971).
- (45) - Seddik Taouti, La formation des cadres pour le développement, Alger, Ed. OPU, 1971, p. 06.
- (46) - George Hardy, Une conquête morale: l'enseignement en A.O.F. Paris, Ed. A. Colin (1971), Cité par Ibrahim (A.T.), De la décolonisation à la révolution culturelle, Alger. Ed, SNED, 1991, p. 13.
- (47) - Ageron (Ch.R.), Les Algériens musulmans et la France, Paris. Ed. PUF, 1968, p. 929.
- (48) - Op. cit. 1969, p. 185.
- (49) - Brunot (E.), L'Algérie: cultures et révolution. Paris, Ed. Seuil, 1977, p. 170.

(50) - Violette (M.), *L'Algérie, vivra-t-elle?*, Paris, Ed. A. Alcan, 1931, p. 258.

(51) - Taouti (S.), *La formation des cadres pour le développement*, Alger, Ed. OPU, 1971, p. 45.

(52) - Remili (A.), *L'éducation et développement socialiste de l'Algérie*, thèse de Doct; 3ème cycle, université de Paris VIII, 1974, p. 14.

(\*) - Voir: A ce sujet, l'ouvrage publié par "Rabah, Turki" (en langue arabe), sous le titre: "l'Enseignement national et la personnalité Algérienne". Alger, Ed. SNED, 1981; "Dans lequel, on trouve un tableau à peu près complet de cet enseignement libre. (par opposition au système éducatif de l'occupant). En faisant état de trois (3) medersas, créées par un décret du: 30/09/58 pour la formation des fonctionnaires musulmanes, qui devaient servir des liens entre les autorités occupantes et les populations (indigènes); En l'occurrence, il a aussi cité les écoles coraniques, qui représentaient au moins six mille (6000) écoles; D'où les principales "Zaouias" assuraient une formation religieuse, d'un niveau élevé (au côté des écoles modernes); Telles que: "El-Ketania" de Constantine, dont l'origine remonte à (1787) et les écoles de la communauté "Mozabite" créées à partir de 1925, notamment celles de l'association des "Oulémas", née sous l'impulsion de l'islama; "Abdelhamid Benbadis". Qui a réussi en 25 ans à ouvrir près de 150 écoles dans les principales villes d'Algérie, pour près de 50.000 élèves, dans les trois cycles d'enseignement confondus; (Primaire, Moyen, Secondaire). In, Touati (S.), *La formation des cadres pour le développement*, Alger, Ed. OPU, 1971, p. 60.

(53) - Hammiche (B.), *Esquisse pour un avant projet de réforme de l'éducation*, Alger, M.E.N. 1966.

(54) - Dommanget (M.), *Les grands socialistes et l'éducation*, Paris. Ed. A. Colin, 1970.

(\*) Le programme de Tripoli; Se prononçait nettement pour : "l'exécution des méthodes d'éducation de masse et pour la mobilisation de toutes les organisations nationales, dans la lutte contre l'analphabétisation, Juin, 1962, "Dernière partie", Sous le titre: *Réalisation des aspirations sociales de masses*, La "charte d'Alger", affirme que: Le développement de l'enseignement est un impératif absolu, 1964, IIème partie, chapitre 3.

(55) - Extrait du programme du F.L.N., adopté à l'unanimité, par le C.N.R.A. à Tripoli (Libye) en juin 1962.

(56) - Remili (A.), *Education et développement socialiste de l'Algérie*, Thèse de Doctorat, IIIème cycle, Université de Paris VIII (Vincennes), 1974, p.74.

(\*) - Cette commission a vu ses travaux s'arrêter à cause du remaniement ministériel, qui en Août 1970 a fait éclater le département de l'éducation nationale, en deux ministères: celui de l'enseignement primaire et secondaire, d'une part et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique d'autre part. Ce qui impliqua évidemment, la décentralisation de la préparation pour la réforme, et de différer celle de l'enseignement primaire et secondaire, au second plan quadriennal (1974-1977), in, M.E.R.S. / O.N.R.S. / C.N.R.D.P. *La recherche pédagogique*, Alger 1983, p. 07.

(57) - Op. cit. 1974, p. 84.

(58) - Défini, par la charte nationale de l'année 1976.

- Redjem (N.), *Industrialisation et système éducatif Algérien*, Alger, OPU, 1986, p. 45.

(\*) - A ce titre; Le prophète (de la religion musulmane): "Mohamed, Messenger de Dieu" proclama dans un fameux discours, prononcé lors de son pèlerinage d'adieu, en disant: "Votre seigneur est unique et votre père est unique, nulle discrimination, entre un Arabe et un autre, sauf par la piété".

(59) Mahmoud (M.), *Le développement culturel, dans les Etats Arabes*; "Expériences

régionales", Paris UNESCO, 1980 p. 283.

(60) - M.E.F.S., Les grands axes de développement du système Algérien d'enseignement - de 1974 à 1985, Alger, 1973, pp. 5-7.

(61) - M.E.F.S., L'introduction général; Programmes E.P.S, Direction des Enseignements, Alger, Mai, 1981.

(62) - M.J.S. Code de l'E.P.S. Alger, Imprimerie du M.J.S. 1976, p. 12.

(\*) - C'est à dire, qu'au de là de la formation de l'homme (Citoyen), ayant une bonne condition physique; Il doit être également capable de faire accroître sa productivité.

(63) - R.A.D.P. / M.E.F.S., Programmes E.P.S., Direction des Enseignants, Alger, Mai, 1981.

(64) - M.J.S., Instructions officielles, Alger, Direction l'E.P.S. Sept 1970, p. 07.

(\*) - A ce titre, la loi n° 89-03 du: 14.02.89 relative à l'organisation et au développement du système national de la culture physique et sportive; Définit cette dernière sous forme d'un ensemble de pratiques, s'insérant dans un processus continu, de développement cohérent, hiérarchisé et intégré à l'environnement politique économique et socio-culturel, voire conforme aux valeurs islamiques.

(65) - M.J.S. Direction de l'E.P.S., Instruction officielles, Alger, Sept 1970, p. 8.

- N.B: A ce propos, il convient de faire remarquer qu'en 1978 le; M.J.S. a arrêté la formation des profs; d'E.P.S. pour se concentrer uniquement sur la formation à caractère sportif, telles que: les Conseillés, les techniciens et les entraîneurs de sports.

(66) - Ibid, 1970, p. 12.

(67) Antonelli (F.), Recherches, application et diffusion de la psychologie sportive, in, Ibid, 1974, p. 57.

(68) - M.J.S., Code de l'E.P.S., Alger, Impr: M.J.S. 1976, p. 19.

(69) - Op. cit. 1976, pp. 26-27.

(70) - M.E.F., Analyse de la pratique de l'E.P.S. dans le secteur scolaire: (1978-1988), Alger, 1989, p. 8.

(71) - Document du Ministère de l'éducation et de la formation; Analyse de la pratique de l'E.P.S. dans le secteur scolaire, (1978-1988), Alger, 1989, pp. 5-6.

(72) - Remili, (A.), Education et développement socialiste en Algérie, Thèse de Doctorat IIIème Cycle, Université de Paris, VIII (Vincenne), 1974.

- M.P.A.T, Bilan de la decennie: 1967-1978, "Rapport général", Alger, Ed. ONS, 1980.

(\*) - Conformément aux résultats découlant du rapport final, du premier seminaire national, concernant la "formation et développement", organisé à Alger du 6 au 9 Nov. 1968", les méthodes pédagogiques doivent être plus participatives et modernisées, tant dans leurs instruments que dans leur conception du rôle de l'élève; C'est à dire, l'élève doit se sentir actif, en tant - que participant à sa propre formation (Soit à travers l'activité individuelle ou l'activité de groupe).

(73) M.E.R.S., O.N.R.S., La recherche pédagogique en Algérie: Voies et Moyens, Alger, C.N.R.D.P., Avril, 1983, p. 35.

(74) - M.E.P.S, Les grands axes de développement du système Algérien d'enseignement, Alger, Avril, 1973.